

Les principaux objectifs du projet et les prérequis de contribution prévus pour les participants

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

Fournir un guide d'orientation détaillé centré sur les projets d'éoliennes, pourrait servir comme ressource pour les États Parties pour prévenir les problèmes de conservation des biens du patrimoine mondial (aussi bien culturels, naturels que mixtes) et identifier les moyens par lesquels les projets d'installation d'énergie renouvelable et la protection du patrimoine mondial pourraient aller de pair.

Le guide d'orientation proposé vise à aider à développer des stratégies nationales (en relation avec la protection des valeurs du patrimoine mondial) pour le processus d'évaluation de ces propositions de projet, et à améliorer le développement de stratégies nationales pour la gestion des biens du patrimoine mondial en général.

Le guide d'orientation vise à fournir des indications sur :

- comment identifier les attributs d'un bien du patrimoine mondial qui transmettent sa valeur universelle exceptionnelle (qui sont pertinents pour des projets d'énergie renouvelable), et qui sont aussi essentiels à prendre en compte dans les demandes de permis de construction et dans la préparation d'études d'impacts sur le patrimoine et d'études d'impacts environnementaux ; il pourrait aussi faciliter la compréhension de l'intégrité visuelle, socio-fonctionnelle et structurelle des biens ;

- comment développer un système de gestion adéquat qui comprenne des prérequis et des orientations pour les projets de construction de parcs éoliens ;

- comment produire un 'plan de zonage' systématique pour identifier des aires sensibles à l'intérieur des biens du patrimoine mondial, leurs zones tampons, et au-delà (prenant aussi en compte des aspects visuels culturellement significatifs, vues clés, panoramas, silhouettes et autres facteurs liés à la valeur universelle exceptionnelle de chaque bien du patrimoine mondial, mais qui ne sont pas confinés aux limites du bien et sa zone tampon) ;

- comment préparer des études d'impact visuel ;

- comment préparer des 'politiques de vue' ou 'politiques de ligne d'horizon' (basées sur la cartographie visuelle systématique) ;

- comment prendre en compte et éviter des impacts cumulatifs ;

- quand et comment envisager la création ou la modification d'une zone tampon pour un bien du patrimoine mondial, et comment améliorer l'état de conservation d'un bien en général (sur la base aussi de la cartographie visuelle systématique) ;

- comment contribuer de manière tangible à la mise en œuvre et l'interconnexion des Objectifs de développement durable 7, 13 et 11.4.

IL EST PRÉVU QUE LE GUIDE D'ORIENTATION:

1. Renforce l'état de conservation du bien du patrimoine mondial en fournissant aux États Parties un guide d'orientation qui améliore la protection de la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit ;
2. Sensibilise à l'importance d'une compréhension plus profonde de la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial et les attributs qui la transmettent, afin de développer des systèmes de gestion adéquats ;
3. Facilite la planification en général, et la préparation d'études d'impact sur le patrimoine, d'études d'impact environnementaux et autres documents pertinents pour les États Parties plus appropriés et détaillés, en fournissant un guide d'orientation pour estimer et mitiger les possibles impacts négatifs des projets de parcs éoliens.
4. Améliore le renforcement des capacités des États Parties en fournissant une boîte à outils détaillée qui aidera à comprendre la complexité et la possible importance de l'intégrité visuelle des biens du patrimoine mondial, spécialement liés à leur environnement.

Le développement d'un guide d'orientation pour l'installation de projets d'énergie renouvelable à l'intérieur ou près des biens du patrimoine mondial

ACTIONS PLANIFIÉES ET POSSIBILITÉS DE CONTRIBUTION DES ÉTATS PARTIES

Le Centre du patrimoine mondial souhaite organiser et accueillir en collaboration avec les États Parties trois réunions sur toute la durée du projet. Ces ateliers seraient essentiels pour que le guide d'orientation envisagé devienne visible et réellement utile pour les États Parties de la Convention du patrimoine mondial.

- 1. Une réunion inaugurale initiale**, avec la possibilité de partager les défis, les problèmes, les études de cas des États Parties dont les infrastructures d'énergie renouvelable se trouvent à l'intérieur ou à proximité de biens du patrimoine mondial (accueilli par l'une des États Parties de la région Europe et Amérique du Nord de la Convention du patrimoine mondial) ;
- 2. Une discussion intermédiaire** avec des experts impliqués dans le développement du guide d'orientation (organisé par le Centre du patrimoine mondial au siège de l'UNESCO) ;
- 3. Un évènement final** pour lancer l'outil d'orientation et fournir un atelier de renforcement de capacités en relation avec le guide d'orientation pour les États Parties (accueilli par l'une des États Parties de la région Europe et Amérique du Nord de la Convention du patrimoine mondial).

Nous voudrions inviter les parties prenantes pertinentes au niveau national parmi les États Parties à participer au projet : directeurs de sites, Points Focaux nationaux pour le patrimoine mondial, personnes travaillant dans l'administration publique liée à la gestion du patrimoine, entreprises

de l'industrie énergétique impliquées dans la production d'études d'impact, etc. Il revient aux États Parties d'identifier et de décider quelles sont les parties prenantes pertinentes. Nous prévoyons également d'impliquer des représentants du secteur de l'énergie éolienne dans le projet.

La contribution au projet impliquerait une participation active, en particulier lors de la première et troisième réunion. Cependant, les experts des États Parties qui souhaitent être directement impliqués dans le développement du guide d'orientation seront également les bienvenus lors de la deuxième réunion, potentiellement technique.

Nous souhaitons aussi inviter les États Parties à partager avec le Centre du patrimoine mondial les documents pertinents (ou résumés de ces documents), politiques, stratégies, études de cas (avec de bons ou de mauvais exemples) qui sont en lien avec les projets d'énergie renouvelable.

La version préliminaire du guide d'orientation sera circulée parmi les participants du projet. Ils seront invités à envoyer leurs retours et commentaires sur le document avant sa finalisation.

Compte tenu du budget limité pour le développement de cet outil, nous invitons les États Parties à accueillir la discussion inaugurale et l'atelier final. Nous demandons aimablement aux États Parties de couvrir les coûts liés à la participation au projet de leurs propres représentants (voyage, hébergement, etc.).

Nous avons hâte de collaborer avec vous!

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

contact: Réka Viragos – Spécialiste de Programme, Unité Europe et Amérique du Nord, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
r.viragos@unesco.org